

Joseph Cauchon, M. P. P.
 J. W. Dunscob.
 Joseph Légaré.
 Angus Macdonald.
 G. H. Simard.
 E. J. Dalkin.
 G. H. Parke.
 Charles Robertson, St. Henri.
 George Desbarats.
 Matthew Davidson.
 Charles Cathing.
 Le Rév. M. Parent.
 Le Rév. M. Horan.
 James Dinning.
 Le Capit. Rhodes.
 W. H. Anderson.
 J. E. Lee.
 Le Capit. Reeves.
 J. B. Carrier, St. Henri.
 Le Dr. Joseph Morrin.
 Laurent Têtu.
 John Mussen.
 W. A. Holwell.
 J. R. Eckart.

Et MM. Gibb et DeBlois ont été nommés Commissaires pour représenter le Bureau d'Agriculture à Québec.

Des réglemens pour l'Exposition ont été alors adoptés, et il a été ordonné qu'ils fussent imprimés avec la Liste des Prix. Il a été décidé aussi que l'Exposition aurait lieu à Québec, les 12, 13, 14 et 15 septembre. A 6 heures, l'assemblée s'est ajournée au lendemain, à 9 heures.

Mercrèdi, 10 Mai, 1854.

Le Bureau s'est assemblé ce matin; les Membres présents étaient les mêmes qu'hier.

Le Bureau a procédé à considérer différentes pétitions, pour l'établissement de Sociétés Sectionnelles d'Agriculture, dans des comtés où il a déjà été organisé une ou plusieurs de ces Sociétés, et après mûre considération, il en est venu à la décision suivante.

10. Napierville, demandant une autre Société d'Agriculture dans le comté de Huntingdon; approuvé. Les Sociétés nos. 1 et 2 étant déjà organisées et en opération, celle-ci doit être no. 3.

20. Yamachiche, demandant une autre Société dans le comté de St. Maurice; approuvé pour être no. 2.

30. St. Jude, demandant une autre Société dans le comté de Richelieu, où deux Sociétés ont été organisées; approuvé, pour être la Société no. 3.

40. Melbourne, donnant avis que la Société autorisée par le Bureau d'Agriculture, l'année dernière, se proposait d'entrer en opération, cette année; approuvé.

50. Clarenceville, demandant une autre Société dans le comté de Rouville. Les réglemens publiés du Bureau n'ayant pas été observés, le Bureau s'est refusé à sanctionner la formation d'une troisième Société, pour cette année.

60. Milton, demandant une autre Société dans le comté de Shefford; refusé sur le même principe que Clarenceville.

70. North Georgetown, comté de Beauharnois, do. do.

80. La Chûte, comté des Deux-Montagnes, do. do.

90. Shipton, comté de Sherbrooke, do. do.

Le Bureau a décidé de porter le salaire du Secrétaire et Trésorier à £125, par an, à commencer au 1er de janvier, 1854, et de nommer un assistant pour la langue française, à £50 par année. La somme de £25 a été votée pour les services d'un Clerc ou Greffier, durant la dernière Exposition à Montréal.

Le Bureau a discuté la Liste des Prix pour les Sections Agricoles jusqu'à une heure avancée, et s'est ensuite ajourné au lendemain matin, à dix heures.

Jeudi matin, 11 Mai, 1854.

Le Bureau s'est assemblé aujourd'hui, les mêmes Membres qu'hier présents, et s'est décidé sur les prix à offrir dans la "Première Partie" ou Sections Agricoles de la Liste des Prix. Il a été ensuite décidé que la "Seconde Partie" de la Liste des Prix, comprenant l'Horticulture, la Volaille, les Sections Industrielles, serait remise pour l'arrangement au Comité Local de Québec, sous le contrôle du Président de l'Association Agricole, J. Gibb, écr., et d'E. J. De Blois, écr., nommés Commissaires pour représenter ce Bureau à Québec, et que les dits Commissaires, ou le dit Comité, seraient autorisés à offrir des prix dans les Sections ci-dessus, jusqu'à la concurrence de trois cents livres, courant, mais non à excéder cette somme, et le Secrétaire a eu instruction de communiquer à M. Gibb la décision du Bureau, à l'égard de la "Seconde Partie" de la Liste des Prix, et de prier qu'aussitôt que le Comité Local aura décidé sur les prix à offrir, la liste soit envoyée au Secrétaire du Bureau, afin qu'elle soit publiée avec la "Première

Partie" sur les Sections Agricoles. La "Première Partie" de la Liste des Prix a été approuvée finalement, et le Bureau s'est ajourné.

Par ordre,
 WM. EVANS,
 Secrétaire et Trésorier du Bureau d'Agr.

Subséquentement à l'ajournement du Bureau, il a été regu une lettre du Dr. Taché, M. P. P., de Rimouski, un des Membres du Bureau, dans laquelle il exprime le regret de n'avoir pu être présent, en conséquence de ce que l'avis ne lui était pas parvenu à temps, quoiqu'il eût été écrit et mis à la Poste le 29 avril.

On prie les personnes qui désirent former des Sociétés Sectionnelles dans les comtés où il y a déjà des Sociétés d'Agriculture en opération, de faire particulièrement attention à la Résolution suivante, qui a été adoptée par le Bureau en décembre dernier, et publiée dans le *Journal du Cultivateur* pour ce mois. Le Bureau n'accueillera aucune demande qui ne serait pas faite conformément à cette résolution.

"Résolu, Que toute demande pour confirmation d'une nouvelle Société d'Agriculture dans un comté doit être faite avant le 1er Mars de chaque année, et dans tous les cas, il faudra qu'il soit prouvé, à la satisfaction du Bureau, qu'il a été dûment donné avis à la Société ou aux Sociétés existantes dans le comté, de l'intention de faire telle demande."

WM. EVANS,
 Secrétaire et Trésorier du Bureau d'Agr.

Nous sommes fâché d'avoir à dire que nous ne pouvons pas publier la lettre d'un correspondant (qui nous donne son nom) relativement à certaines adjudications de prix pour blé.

Il n'appartient ni ne convient au *Journal du Cultivateur* de se mêler de controverses. Nous n'attaquons ni ne répondons. Dans ce cas-ci, la juridiction à laquelle il conviendrait d'en appeler, serait la Société d'Agriculture, s'il y avait réellement quelque tort dont on aurait à se plaindre.

Notre affaire consiste simplement à donner des renseignements, et non à nous immiscer dans des disputes locales.

Nous observons dans les journaux d'Irlande l'annonce confiante que la maladie des pommes de terre a disparu, et que la récolte en est considérable et promet un bon rapport.